



**AUTORISATION D'OCCUPATION
DU DOMAINE PUBLIC**

Réf : SC/MV/23-14606

Objet : Brocante

Vu la demande présentée par : **Le Lions Club de Maisons-Alfort**

En vue d'obtenir l'autorisation de stationnement pendant le déroulement de la brocante à MAISONS-ALFORT, sur le domaine public suivant :

- **Avenue Gambetta en ½ chaussée (côté impair) entre la rue de Vincennes et la rue de Bordeaux**

Les exposants seront autorisés à stationner le dimanche 08 octobre 2023 de 05h00 à 20h00, sur le domaine public précité durant le déroulement de la brocante.

Fait à Maisons-Alfort, le 27 septembre 2023



Marie France PARRAIN
Maire de Maisons-Alfort
Conseillère Départementale du Val de Marne

MIS EN LIGNE LE 04/10/23